



Les responsables du Réseau des Marchand (e)s Frontaliers dénoncent des cas de violation flagrante de droits humains dont sont victimes des petits commerçants haïtiens dans les marchés publics de la zone frontalière. Ces petits commerçants qui ne savent plus à quel saint se vouer, souhaiteraient l'intervention rapide des autorités haïtiennes, en vue de faire respecter leurs droits dans le commerce binational.

C'est en effet lors d'une conférence de presse le lundi 23 novembre 2015 au siège du GARR (Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés), à Christ-Roi, que les responsables du Réseau des Marchand (e)s Frontaliers ont levé le voile sur des cas d'abus et de violations de droits humains répétés dans les marchés haïtiano-dominicains à l'encontre des commerçant (e)s haïtiens.

Cette conférence rentrait dans le cadre d'une série d'activités prévues par le GARR pour marquer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes célébrée le 25 novembre de chaque année.

«Il existe un déséquilibre au niveau des taxes exigées aux commerçant(e)s haïtiens pour avoir accès aux divers marchés frontaliers dominicains», selon Clergélise Elvariste, vice-présidente du réseau qui a partagé son constat de la situation, déplorant que «Les percepteurs dominicains réclament 1000 pesos à un marchand haïtien au marché d'Elias Piña, alors que pour un marchand dominicain, ils ne réclament que 150 pesos».

En ce qui a trait aux taxes prélevées sur les produits cosmétiques, il est réclamé 200 pesos au commerçant dominicain alors que le commerçant haïtien doit obligatoirement payer 500 pesos.

Ce sombre tableau est également affiché dans plusieurs marchés frontaliers dominicains notamment à Elias Piña, Tilorí et à Los Cacaos où des cas de malversations perpétrés contre des ressortissants haïtiens œuvrant dans le commerce binational ont été recensés de juillet à octobre 2015.

Concernant la mesure haïtienne interdisant l'entrée par voie terrestre de 23 produits dominicains sur le sol haïtien, Lovely François, secrétaire générale du réseau estime que «cette mesure ne fait qu'appauvrir les petits commerçants haïtiens». Elle appelle l'Etat haïtien à trouver une entente avec son homologue dominicain, en vue de résoudre le problème.

Evans PIERRE-LOUIS / GARR

evensuperstar@gmail.com